

# EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COLLEGE

## L'offre pédagogique au Collège :

- Organisation.
- Parcours de formation et activités physiques, sportives et artistiques.

## **- Organisation :**

- Horaires :

Niveau	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>
Heures d'E.P.S.	4h	3h	3h	3h

En fin de scolarité au collège, chaque élève aura pratiqué **455 heures d'E.P.S.** et **17 activités sportives** différentes.

## - Cycles :

Fonctionnement en cycle d'activités de 6 à 8 séances.

## - L'E.P.S. au DNB :

Au cours de l'année de troisième, parmi les évaluations réalisées à partir des activités physiques sportives et artistiques (APSA) représentant les 4 compétences propres à l'E.P.S., la note d'E.P.S. au DNB résulte des évaluations effectuées dans 3 APSA relevant de 3 compétences propres différentes. La note finale prise en compte pour le contrôle continu est la moyenne des notes obtenues lors de l'évaluation des 3 APSA retenues pour le DNB.



## **- Parcours de formation et activités physiques, sportives et artistiques:**

Nous développons un parcours de formation équilibrée au travers des compétences propres à l'E.P.S. (CP):

- Les activités de performances individuelles (CP1 : courses, sauts, lancers, natation)
- Les activités de pleine nature (CP2 : course d'orientation, escalade)
- Les activités artistiques et gymniques (CP3 : acrosport, sol, saut de cheval, danse)
- Les sports collectifs d'opposition (CP4 : football, rugby, basket-ball, volley-ball, handball)
- Les sports individuels d'opposition (CP4 : tennis de table, badminton, boxe française)

